
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

N° 82

Séance du : treize octobre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Michel MOYNIER, Didier CODORNIU, Robert DEJEAN, Aimé LAFFON, Melle Irène BENARD, MM. Alain SABLAIROL, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Mme BARBANSON Yvette, MM Bernard GEA, Louis VIC, Gérard CRIBAILLET .

OBJET : **RACCORDEMENT DU RESEAU DES EAUX USEES DE VINASSAN ET DE LA SOCIETE ASF A LA STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE D'ARMISSAN/VINASSAN : ATTRIBUTION DE MARCHE.**

Monsieur le Rapporteur expose :

Par délibération du 3 mars 2003, le Bureau Communautaire avait approuvé la poursuite de la procédure d'appel d'offres restreint lancée par la Commune de Vinassan pour le raccordement de son réseau d'eaux usées ainsi que de celui de la société ASF à la future station d'épuration intercommunale d'Armissan / Vinassan.

Par courrier du 1^{er} juillet 2003, Monsieur le Préfet a attiré notre attention sur la nécessité d'une deuxième délibération, à l'issue de l'attribution du marché afin que l'organe délibérant approuve chaque acte d'engagement tel qu'il sera signé par Monsieur le Président.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 24 mars 2003 a décidé de retenir l'offre du groupement d'entreprises SADE / TAILLEFER, économiquement la plus avantageuse pour un montant de travaux de 320 784,00 €HT .

Je vous propose :

- d'approuver le marché avec le groupement d'entreprises SADE / TAILLEFER qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, d'un montant de 320 784,00 €HT
- d'imputer les dépenses correspondantes aux chapitres prévus à cet effet au budget Assainissement de la CAN,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif, technique ou financier se rapportant à ce dossier et en particulier le marché à intervenir avec le groupement d'entreprises SADE / TAILLEFER.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

M. Michel MOYNIER.